



Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 13 juin 2019



Table des matières

Le mot de l'équipe école	Page 3
Notre démarche de projet éducatif.....	Page 4
Le processus de consultation.....	Page 5
Notre vision et nos valeurs.....	Page 6
Notre contexte.....	Page 7
Nos enjeux	Page 9
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles.....	Page 10
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 11
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 12

Le mot de l'équipe école

C'est avec grande fierté que l'équipe de l'école du Trivent présente son Projet éducatif.

Nous avons entamé cette démarche à l'automne 2018, faisant ainsi suite à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Nous avons sondé l'équipe école, les parents, les élèves et les partenaires afin d'avoir une lecture juste des forces et défis de notre milieu. La photo prise nous a permis de dégager les enjeux qui deviendront notre planche de travail pour les prochaines années.

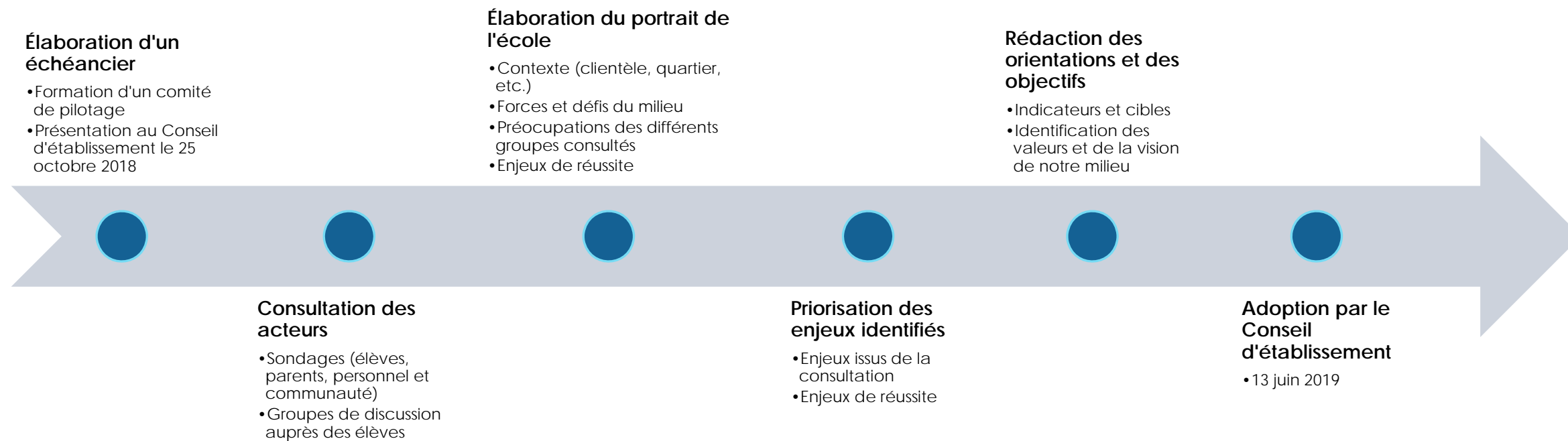
Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation du Projet éducatif et plus particulièrement notre comité Pilotage, composé de plusieurs membres du personnel.

Cette grande collaboration de tous fera assurément la différence dans la réussite éducative de nos élèves.

Merci d'y contribuer!



Notre démarche de projet éducatif



Le processus de consultation

Groupes consultés	Élèves	Parents	Personnel	Communauté
Modalités de consultation	Sondage en classe 30 questions principales 30 élèves participants du 2 ^e et du 3 ^e cycle	Sondage en ligne 27 questions 194 répondants	Sondage en ligne 75 questions 52 répondants	Sondage en ligne 10 questions 6 participants
Principales préoccupations ou questionnements	<p>Pour les élèves à risque aux niveaux des comportements et des apprentissages (EHDA), l'aide apportée ne semble pas suffisante pour répondre à leurs besoins.</p> <p>Les élèves trouvent que les règles sont différentes en classe versus au service de garde.</p>	<p>Les parents se questionnent quant au déploiement efficace des ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'adaptation et de comportement.</p> <p>Les parents se questionnent sur le fait d'être suffisamment consultés sur les enjeux qui les concernent.</p>	<p>Les intervenants se préoccupent des conditions qui favorisent la concertation et la collaboration (temps, espace, matériel).</p> <p>Les intervenants se préoccupent du déploiement efficace de ses ressources pour intervenir avec les élèves ayant des difficultés d'adaptation et de comportement.</p>	<p>La communauté se questionne sur le fait d'être suffisamment consultés sur les enjeux qui les concernent.</p>
Forces du milieu	<p>Les élèves se sentent en sécurité.</p> <p>Les élèves sentent que les parents considèrent que l'école est importante.</p>	<p>L'implication des parents est importante dans le cheminement scolaire de leur enfant.</p> <p>L'école invite les parents à collaborer en vue de la réussite de leur enfant.</p>	<p>Les informations pertinentes au plan de l'apprentissage des élèves sont transférées d'un niveau à un autre.</p> <p>Les enseignants communiquent clairement leurs attentes comportementales et académiques aux élèves.</p>	<p>La direction place l'élève au cœur de ses préoccupations et de ses décisions.</p> <p>Les parents sont invités à venir aider en classe ou lors d'activités.</p>

Notre vision, nos valeurs

« Une communauté bienveillante où la collaboration et l'engagement de tous sont au cœur de nos réussites. »

Nos valeurs

Valeurs	Définition	Manifestations
Collaboration	Action de collaborer, de coopérer et de travailler ensemble.	<ul style="list-style-type: none">• Des équipes qui travaillent ensemble pour la réussite des élèves.• Tous les acteurs sont interpellés (les élèves, le personnel, les parents et la communauté) pour contribuer au développement des élèves.
Respect	Attitude et comportement de considération que l'on a pour les autres et pour notre milieu.	<ul style="list-style-type: none">• Chaque personne est reconnue avec ses forces et ses différences.• Chaque élève est soutenu dans son développement comme individu et comme apprenant.
Persévérance	Action de continuer à fournir des efforts malgré les difficultés.	<ul style="list-style-type: none">• Les efforts sont valorisés.• L'ensemble de la communauté éducative soutient et encourage le développement du plein potentiel de chaque élève.

Notre contexte

Notre école

- Située dans la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval (MRC de la Jacques-Cartier) dont la population est de 7704 habitants.
- Milieu plutôt favorisé (indice de milieu socio-économique : 2).
- Croissance très importante de la population et de la clientèle de l'école (augmentation de plus de 300 élèves en 3 ans).
- Deux bâtisses regroupant environ 890 élèves.
- Partenariat entre le centre communautaire et l'école.
- Milieu de vie au cœur de la nature.

Nos élèves

- 39 groupes (préscolaire 5 ans à 6^e année), dont 8 groupes de préscolaire 5 ans.
- Utilisation importante du service de garde (près de 85 % des élèves)
- Pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention : 12 %
- 2,9 enfants par famille.

Notre offre de service

- Depuis septembre 2017, les élèves de 6e année vivent l'expérience de l'anglais intensif.
- Nos activités parascolaires : cheerleading, hockey, ligue de soccer, ligue d'improvisation, multisport, ateliers de cuisine et basketball.
- Bibliothèque scolaire et scolaire-municipale.

Nos ressources

- 1 direction et 1,9 directions adjointes
- 39 enseignants titulaires
- 8 enseignants spécialistes
- Services complémentaires : 2,5 orthopédagogues, 1 orthophoniste, 1 psychoéducatrice, 1 psychologue
- 8 techniciennes en éducation spécialisées
- 38 éducateurs et éducatrices en service de garde
- 2 techniciennes en service de garde
- 2 classes principales
- 2 secrétaires
- 1 agent de bureau
- Appareils technologiques : ratio de 1 appareil pour 8 élèves (65 iPad, 20 robots, 25 Chromebook)

Nos enjeux

Enjeu 1 : Concertation et collaboration

- Temps de qualité pour travailler entre collègues.
- Communauté d'apprentissage.
- Travail collaboratif planifié.

Enjeu 2 : Déploiement efficace des ressources

- Réponse aux besoins des élèves HDAA.
- Optimisation des ressources disponibles.
- Cohérence dans les interventions.

Enjeu 3 : Collaboration école et service de garde

- Concertation en réponse aux besoins des élèves.
- Partage de l'information.
- Interventions communes.

Enjeu 4 : Adaptation des élèves au monde préscolaire

- Adapter les interventions.
- Soutenir le développement scolaire.
- Bonifier le partenariat des milieux de la petite enfance et le milieu scolaire.

Enjeu 5 : Réussite en français

- Pourcentage d'élèves du 3^e cycle ayant 76% et plus en écriture.

Enjeu 6 : Réussite en mathématique

- Performance à la compétence raisonner pour les élèves de 3^e cycle.

Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeu	Objectif	Indicateur(s)	Situation actuelle	Cible (2022)
Orientation 1 : Favoriser la collaboration et concertation pour la réussite des élèves				
Réussite en français	Augmenter les résultats des élèves à la compétence écrire à tous les niveaux.	Résultat des élèves HDAA, à la compétence «Écrire» à tous les niveaux.	Les résultats des élèves ciblés en %	Augmentation des résultats des élèves ciblés en %
Réussite en mathématique	Améliorer la réussite des élèves à la compétence «Raisonner».	Résultat des élèves HDAA, à la compétence «Raisonner» à tous les niveaux.	Les résultats des élèves ciblés en %	Augmentation des résultats des élèves ciblés en %
Orientation 2 : Favoriser la collaboration et la concertation dans le déploiement des ressources afin d'intervenir efficacement auprès des élèves.				
Adaptation des élèves au monde préscolaire	Améliorer la compétence <i>Entrer en relation avec les autres</i> de l'ensemble des élèves.	Nombre d'élèves dans les zones à risque (C et D).	Résultat des élèves	Augmentation du nombre d'élèves dans les zones de réussite (A et B)
Déploiement efficace des ressources	Améliorer la réussite éducative des EHDAА ayant ou non un PI.	Respect du nouveau cadre de référence des services professionnels.	Profil des élèves qui ont été évalués en 18-19	Validation du profil des élèves ayant bénéficiés d'une évaluation
		Amélioration des résultats scolaires des élèves ciblés.	Répertorier les résultats en fin d'année 18-19	Augmentation des résultats
Collaboration école et service de garde	Améliorer le niveau de satisfaction au regard des enjeux de collaboration.	Niveau de satisfaction en lien avec les enjeux de collaboration.	Résultat du sondage fait en début d'année	Amélioration du niveau de satisfaction
Orientation 3 : Bouger 60 minutes par jour				
Activité physique	Bouger au moins 60 minutes par jour à tous les niveaux.	Nombre de minutes d'activité physique par jour.	42	60

La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien notamment avec les orientations du PEVR :
 - **Orientation 1 – Services de qualité**
 - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
 - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
 - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
 - *Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)*
 - *Orientation 6 – Activité physique (primaire)*

- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
 - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
 - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
 - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
 - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4^e année, 6^e année, 2^e secondaire)

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Réussite en français et en mathématique	Objectif 1 – Diplomation et qualification
Déploiement efficace des ressources	Objectif 2 – Écart de réussite (EHDAA)
Adaptation des élèves au monde préscolaire	Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions
Collaboration école et service de garde	Orientation 3 – Concertation et collaboration
Activité physique	Orientation 6 – Activité physique

Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.